

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Union commerciale des produits spéciaux
Titre	Notice sur les émaux de Jeumont
Adresse	Maubeuge : Imp. Emile Beugnies fils, 1896
Collation	1 vol. (10-[6] pl.) : ill.; 21 cm
Nombre d'images	20
Cote	CNAM-MUSEE MA0.4-COM
Sujet(s)	Émaux Émail et émaillage Catalogues commerciaux
Thématique(s)	Catalogues de constructeurs Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	21/10/2020
Date de génération du PDF	21/10/2020
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?M16880



MAO. 4 - 601



Cie des Glaces et Verres spéciaux du Nord

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7.500.000 FRANCS

Usines à Jeumont et Recquignies (Nord)

NOTICE

SUR LES

ÉMAUX DE JEUMONT

BREVETÉS S. G. D. G.

PLAQUES ET CARREAUX EN ÉMAIL DE TOUTES NUANCES
ET GRANDEURS

POUR REVÊTEMENTS DE MURS, DE PLAFONDS, ETC.

FRISES UNIES OU EN RELIEF, DÉCORÉES

ÉMAUX DÉCORATIFS

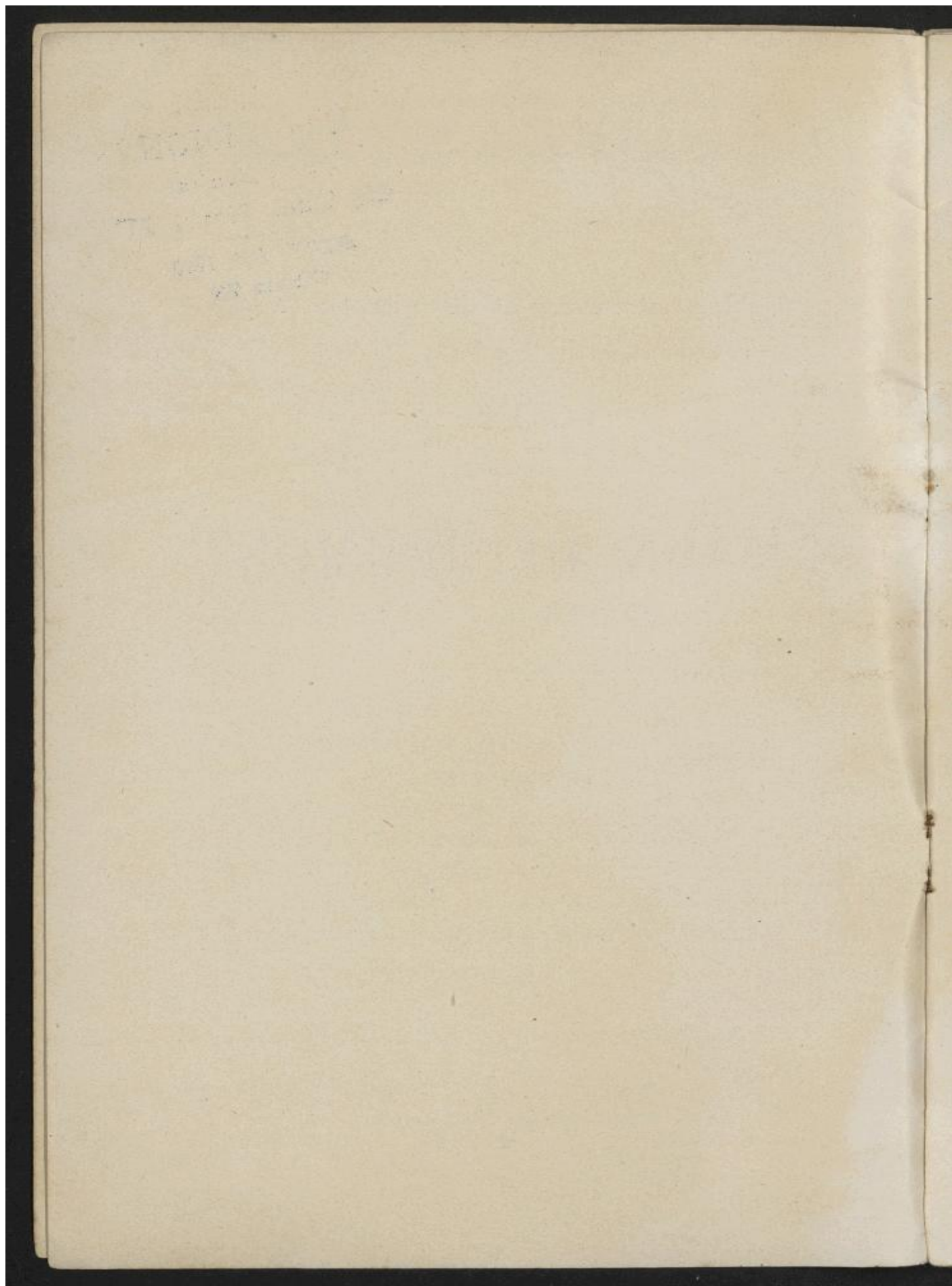
EN RELIEF, EN CREUX, BRILLANTS OU MATS

EN TOUTES GRANDEURS, SELON DESSINS, ETC.

Planitude parfaite. — Homogénéité.

Solidité. — Inaltérabilité à l'air et aux acides.

Conservation indéfinie.



Eug. SIMON
Agent Général
46, Quai Henri IV
EXPOS DE 1900
Classe 73

Émaux de Jeumont

Brevetés s. g. d. g.



I. — Notice historique et technique.

Dès la plus haute antiquité, l'art de décorer les parements intérieurs et extérieurs des édifices, au moyen de la polychromie, fut pratiqué chez la plupart des nations civilisées — tant de l'Orient que de l'Occident — ainsi que l'attestent soit les spécimens qui subsistent encore, soit les intéressants vestiges disséminés dans nos musées les plus en renom.

Parmi les moyens usités pour obtenir cette coloration décorative figure l'emploi de l'EMAIL, dont l'origine est presque aussi ancienne que celle du verre.

L'EMAIL est une matière vitreuse, translucide, opaque, obtenue par la fusion, à haute température, de produits mélangés d'oxydes métalliques, de natures diverses selon la coloration désirée; il ne diffère du verre que par la proportion relative des mêmes substances qui entrent dans

sa composition et par l'addition des oxydes produisant la coloration.

L'emploi de l'EMAIL remonte aux temps les plus reculés : nous le voyons, en effet, appliqué dans l'Inde, en Égypte, en Grèce, à Rome, dans les Gaules et dans bien d'autres contrées qui nous ont laissé des spécimens attestant un art très avancé, en même temps qu'une connaissance approfondie de la fabrication et de l'usage de ce produit.

Sans parler des métaux divers — or, argent, bronze, cuivre, etc. — recouverts d'une couche mince de ce dernier, en vue de produire des objets ressortissant plutôt du domaine de la bijouterie ou de l'orfèvrerie, nous voyons les artistes des temps passés revêtir, d'une couche émaillée, les matériaux usuellement employés dans leurs constructions et particulièrement les briques, les carreaux, les plaques qu'ils mettaient en œuvre.

Ces produits, décorés de la sorte, de tons vifs et brillants, contribuaient pour beaucoup à la richesse des édifices et donnaient à ceux-ci un caractère tout spécial ; nous en avons un exemple dans l'admirable frise du Palais d'Artaxerxès Mnémon, rapportée par M. Dieulafoy et figurant au Musée du Louvre.

Dans les temps plus modernes, au Moyen Age, cet art atteignait un rang plus élevé que celui qu'il tient aujourd'hui dans les Beaux-Arts.

La belle époque de la Renaissance, entre autres, vit l'art de l'Émaillage atteindre, en France et en Italie, un très grand développement et produire des chefs-d'œuvre qui sont encore cités comme tels par les artistes contemporains.

De nos jours, le réveil artistique qui s'accuse et s'accroît depuis quelque temps, les aspirations de l'Art vers des créations nouvelles, les progrès des sciences

sanitaires, ont remis en honneur ce procédé de décoration et de revêtement négligé pendant une certaine période après avoir été si goûté par nos prédécesseurs.

Des tentatives sérieuses ont été faites à cet effet, aussi bien dans notre pays que chez les nations voisines, en vue de remettre en faveur l'emploi des produits émaillés, soit pour la décoration intérieure et extérieure des constructions, soit pour leur mise en rapport avec les conditions hygiéniques, si prépondérantes en ce moment.

Il nous suffira de citer les grandes maisons établies en Angleterre, en France, en Allemagne, etc., dont les produits si variés et si appréciés s'emploient de plus en plus pour la polychromie ou bien pour la salubrité de nos Édifices publics et privés.

La dernière Exposition Universelle de Paris, en exhibant le Palais des Arts Libéraux, entièrement fait de fer et de panneaux émaillés, nous a fourni, entre autres, un spécimen remarquable du caractère décoratif dont est susceptible l'emploi des produits de l'espèce.

Malheureusement, malgré leurs qualités indiscutables d'exécution et de recherche artistique, les produits en question ne sont pas encore aussi répandus qu'ils pourraient l'être et ne satisfont pas pleinement aux exigences des artistes qui désireraient les adapter à leurs œuvres.

Cette réserve dans l'emploi de produits appelés cependant à répondre aux aspirations artistiques, aux nécessités hygiéniques de notre époque, provient de diverses causes inhérentes à leur nature même.

Tout d'abord, le retrait et le gondolement capricieux — sous le feu violent de la cuisson — des terres cuites, des faïences et des autres matières céramiques habituellement employées comme excipients de l'Émaillage, occasionnent de nombreux déchets et ne permettent que la fabrication

de pièces de dimensions restreintes, nécessitant des joints multiples.

Ce retrait et ce gondolement contrarient la planitude parfaite des produits et entraînent inévitablement, à raison des nombreux insuccès qu'ils occasionnent, une majoration notable des prix, lesquels ne peuvent, par suite, descendre à des limites abordables par la généralité des constructeurs.

En outre, appliqué en couche de minime épaisseur sur un support de nature et de dilatation différentes, l'EMAIL, tel qu'il est actuellement employé, se craquelle toujours et présente, surtout pour les surfaces extérieures exposées aux variations de la température, une durée tellement incertaine que les maisons les plus renommées n'en garantissent la conservation qu'avec les plus extrêmes réserves.

L'incertitude à ce sujet est même telle, en ce qui concerne la faïence et les autres matières céramiques, que ces dernières tendent de plus en plus à être remplacées par le grès, et que des essais sont poursuivis, depuis longtemps déjà, en vue de leur substituer la lave, d'une résistance plus grande, mais d'un prix très élevé.

Il convient de signaler en outre que, par suite de la difficulté d'exécution et des nombreux insuccès qui se produisent dans le cours de la fabrication, les délais de livraison — en tous cas incertains — sont généralement très longs et entravent souvent, de façon sérieuse, la marche régulière des ouvrages pour lesquels les produits émaillés sont prescrits.

Obviant à tous les désagréments et mécomptes qui viennent d'être relevés, les émaux de Jeumont, produits par des moyens de fabrication absolument différents, sont appelés à opérer une véritable révolution dans l'art de l'« Émaillage appliqué à la construction » et à contribuer,

pour une large part, au développement de ce dernier.

Il est destiné à détrôner rapidement, sous tous les rapports, les procédés d'émaillage des systèmes actuels, à raison des avantages sérieux qu'il présente, aussi bien pour les articles d'un emploi usuel que pour les objets de caractère artistique.

Abandonnant, en effet, les méthodes usitées jusqu'à présent, le procédé en question obtient la couche émaillée dans la pâte même et forme une masse absolument homogène, de forte épaisseur, et conséquemment indestructible.

Il présente, sur les procédés usités actuellement, les avantages suivants :

A) Les moyens spéciaux d'exécution permettent d'obtenir des produits d'une seule pièce et de dimensions aussi vastes que le permettent celles des fours de fusion; ils suppriment donc les joints multiples nécessités par les produits actuels et ils facilitent ainsi la pose, tout en permettant des effets décoratifs plus parfaits et des applications plus variées.

Les nouveaux produits présentent encore cet énorme avantage qu'ils sont d'une planitude parfaite et qu'ils sont exempts de toutes les défauts que produit généralement la fusion dans les conditions usitées dans les autres procédés.

B) Les colorations, soit en tons unis, soit en tons mélangés, ont une apparence mate qui est la caractéristique de ce produit et en fait la valeur artistique.

C) La couche d'email formant une masse homogène de forte épaisseur est d'une solidité indiscutable et ne peut être atteinte par les effets destructeurs de la température; elle ne donne donc pas lieu, à cet égard, aux réserves

formulées pour tous les autres produits émaillés en usage jusqu'à ce moment.

D) La facilité d'exécution diminue, de façon notable, les délais de livraison et permet de donner promptement satisfaction aux commandes remises.

E) Le nouveau procédé se prête à des applications multiples, soit en surfaces planes, soit en reliefs, et il s'applique aussi bien aux articles d'emploi ordinaire qu'aux objets de natures artistiques les plus diverses de formes et de lignes.

L'avantage de pouvoir obtenir une variété infinie de formes est essentiel; jusqu'à présent, en effet, aucun produit similaire ne s'est écarté de la forme rectilinéaire et n'a pu permettre ces belles combinaisons de lignes et de couleurs que déploient certains revêtements de marbre justement admirés en Italie.

A raison des diverses considérations que nous venons de développer sommairement, nous estimons, en résumé, que les produits nouveaux présentent une supériorité incontestable sur tous ceux employés jusqu'à ce jour, notamment par leur solidité indiscutable, leur caractère supérieur et leur prix relativement restreint.

Ils sont dès lors appelés, en satisfaisant d'une façon plus large aux exigences artistiques et aux prescriptions sanitaires de notre époque, à remplacer successivement les autres produits actuellement fabriqués et à jouir d'une vogue sérieuse.

Les artistes trouveront ainsi le moyen de donner un large essor à leurs créations nouvelles et pourront faire revivre, avec tout son éclat, l'un des arts de l'antiquité, si longtemps délaissé.

II. — Résultats des expériences faites sur des échantillons soumis à l'analyse de M. Léon Gérard, ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles.

L'un des échantillons est un carreau relief rougeâtre, l'autre une pièce plane veinée de blanc et de vert.

J'ai soumis ces échantillons, réduits en fragments assez petits (2×4 rouge; 6×8 vert) pour permettre les essais à quatre genres d'expériences différentes :

A) Pour déterminer la densité du produit et sa dureté;

B) Pour déterminer à quel degré ces produits pouvaient absorber l'humidité ou la retenir;

C) Pour fixer leur solubilité dans les acides;

D) Pour connaître leur résistance aux effets de la gelée.
Ces essais ont donné les résultats suivants :

A) La densité du produit est respectivement de 3.23 pour le rouge et de 2.55 pour l'échantillon vert.

La dureté du premier échantillon est sensiblement celle du verre; celle du deuxième échantillon lui est un peu supérieure;

B) Les échantillons, préalablement desséchés à l'étuve, ont été pesés avec précision dans l'air à 18° , puis abandonnés pendant 24 heures dans l'eau.

Les échantillons ayant été essuyés et séchés à l'air libre pendant 10 heures, ont été ensuite pesés à 18° .

Les pesées ont fait reconnaître que les poids étaient respectivement les mêmes, à 1 milligramme près du poids

pour l'échantillon vert et rigoureusement les mêmes pour l'échantillon rouge.

C) Les mêmes échantillons ont été soumis successivement à l'action de l'acide azotique, de l'acide sulfurique dilué et de l'acide chlorhydrique.

Les pertes de poids constatées ont été de 5 milligrammes pour l'échantillon vert pesant 66.360 milligrammes, soit une solubilité de 1/13.260.

Pour l'échantillon rouge, de 9 milligrammes sur 28.245 milligrammes, soit une solubilité de 1/3.138.

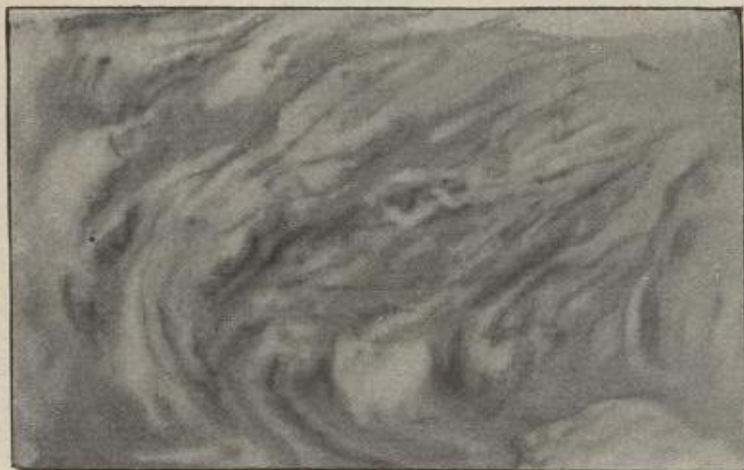
D) Les échantillons fragmentés, soumis aux effets continus du froid, de la neige fondue, puis abandonnés 48 heures à — 10° humides, n'ont présenté aucune trace d'exfoliation ou de changement de texture.

Il résulte de ces essais physiques, que les pièces d'émail aggloméré qui m'ont été soumises et que je retourne garnies d'un cachet marqué L. G. peuvent être considérées comme **n'absorbant pas l'eau par porosité; comme pratiquement inattaquables aux acides et comme résistant aux effets des gelées atmosphériques de nos climats.**

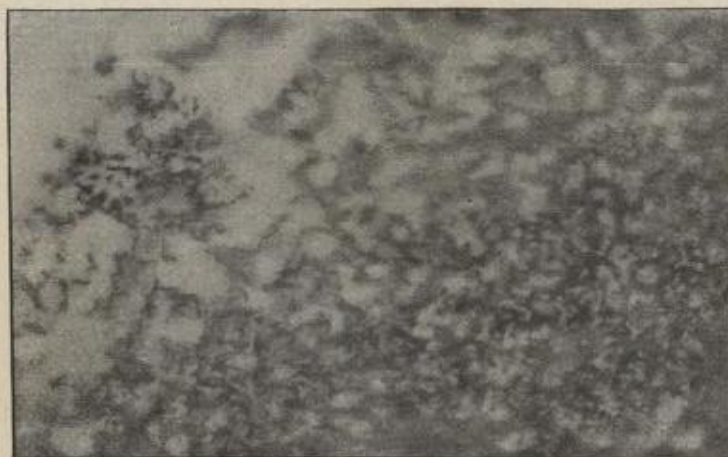
(Signé) LÉON GÉRARD,

Ingénieur Professeur à l'Université de Bruxelles.

Bruxelles, 28 décembre 1896.

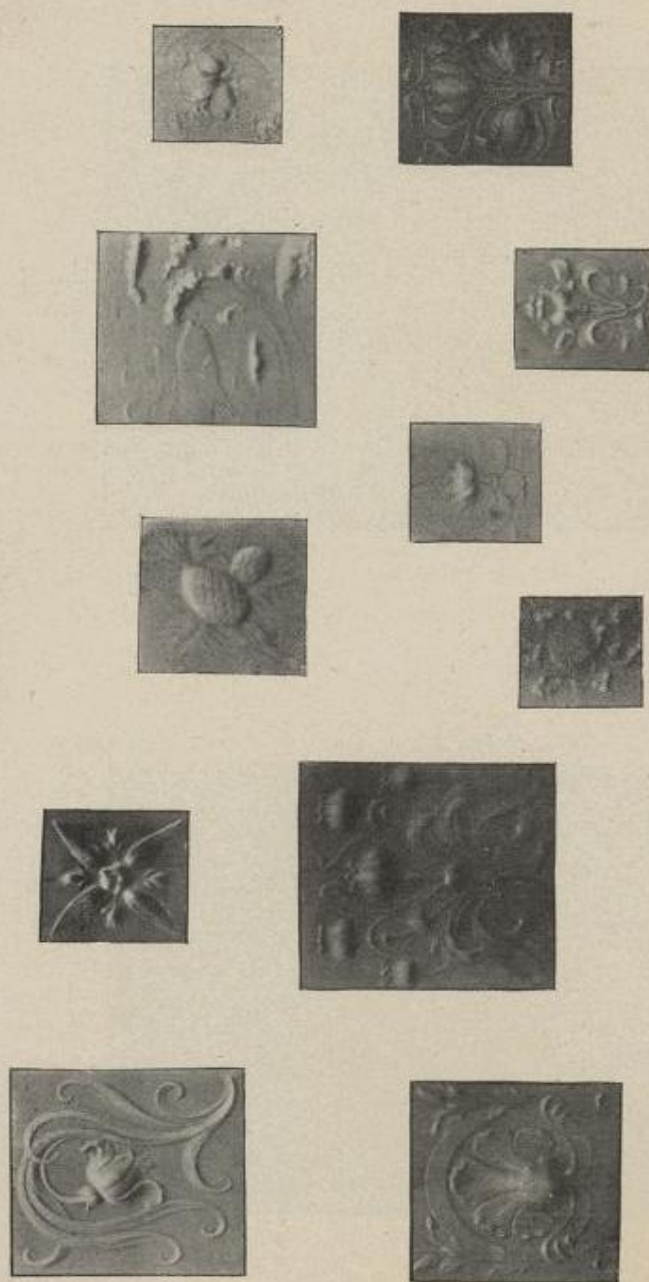


Chamarré.



Semis.

Panneaux décoratifs.



Plaques en relief pour revêtements (modèles courants).



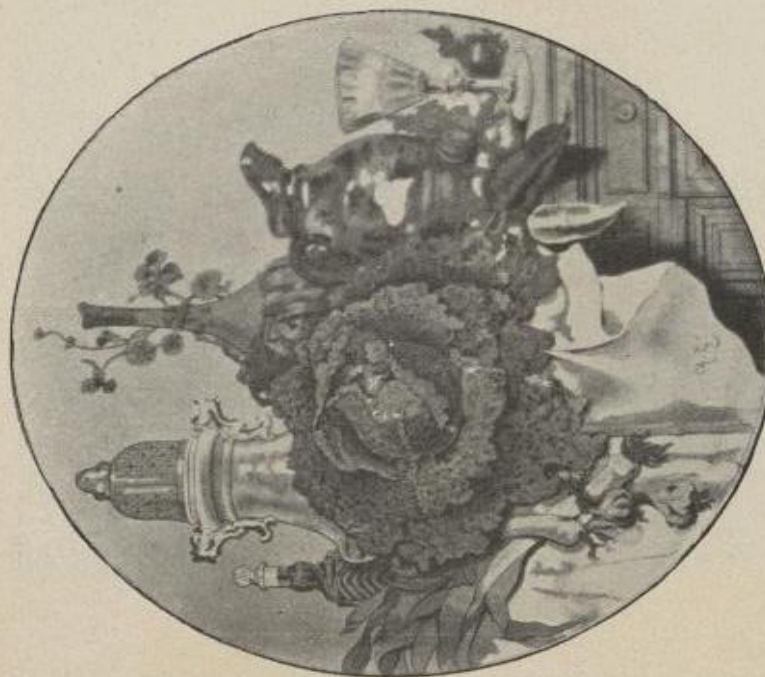
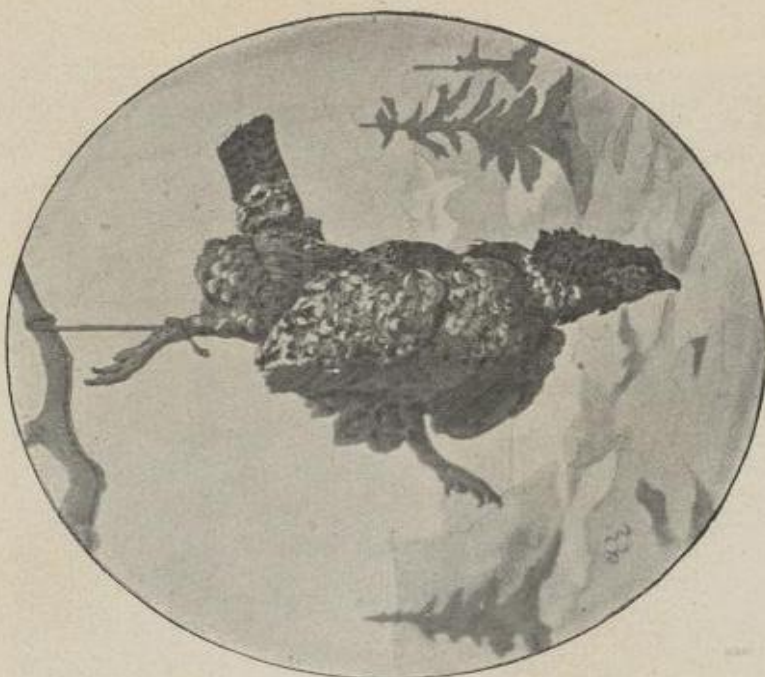
Plaquettes artistiques en émail.



Plaquettes artistiques en émail.



Médallions de M. de Glori, exécutés en émail pour la façade de la salle des fêtes de l'Exposition de 1900.



Médallions de Charles Tourné, exécutés en émail pour la façade de la salle des fêtes de l'Exposition de 1900.



Panneau décoratif de Charles Toché, exécuté en émail, exposé et récompensé au Salon des Artistes français de 1899.

Imp. Émile BEUGNIES fils, Maubeuge.

